

INITIATIVE CITOYENNE



EN PRISON DES LETTRES
POUR OUVRIR
L'HORIZON

CANNABIS NSLEMONDE LA LEGALISAT PROGRESSE



revue de prévention des risques et de reduction des dommages liés à l'usage de drogues, réalisée par des usagers de drogues, des bénévoles et des travailleurs sociaux MAIR

MAIRIE DE PARIS



Page.3 édito

LES SALLES DE CONSOMMATION À MOINDRE RISQUE DEVIENNENT UNE URGENCE SANITAIRE ET SOCIALE. LA RÉALITÉ IMPOSE LE DÉPASSEMENT DU DÉBAT IDÉOLOGIQUE PAR LA CONSTRUCTION DE RÉPONSES EFFICACES ET RESPONSABLES.

Pages.4-5 échos d'EGO

Intense activité internationale pour EGO avec la MILDECA.

Nous avons reçu dans nos locaux une délégation de
Grande-Bretagne, conduite par le ministre Norman Baker
ainsi qu'une délégation de Palestine emmenée
par le Colonel Ibrahim Abu Ein.

Pages.6-7 échos d'EGO

Entretenir une correspondance régulière avec des usagers de drogues en détention est un des aspects les plus importants du travail d'accompagnement des éducateurs. C'est la conviction d'Abdel. il travaille à Step. il nous dit les raisons de cette conviction née de sa pratique.

Pages.10-11 dossier

LE CANNABIS EST CONSOMMÉ DANS TOUS LES PAYS D'EUROPE. POURTANT CHACUN A SA PROPRE POLITIQUE EN LA MATIÈRE. IL EST GRAND TEMPS D'OUVRIR UN DÉBAT CITOYEN À L'ÉCHELLE EUROPEENNE.

Pages.14-15 salle de consommation

Alors que de nombreux pays et plusieurs personnalités dans le monde dénoncent la politique de "la guerre à la drogue" comme un échec et invitent à favoriser la santé publique, la France n'avance qu'à petits pas comme en témoigne la question des salles de consommation.

sommaire



Alter-Ego Le Journal

Directrice de la publication

Lia Cavalcanti

Coordination de la rédaction

Mireille Riou

Comité de rédaction

Mustapha Belhocine, Abdellah Berghachi, Lia Cavalcanti, Claire Noblet, Léon Gombéroff, Aude Lalande, Claude Moynot, Mireille Riou

Conception et réalisation

Riou Communication riou-ortiz.mireille@orange.fr

Iconographie

Mireille Riou

Imprimerie

DEJALINK Stains 93240

Parution

Trimestrielle - 2000 ex. ISSN 1770-4715

6 rue de Clignancourt

Contact

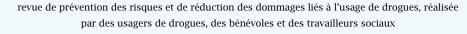
EGO Association AURORE

75018 Tel 01 53 09 99 49

Fax 01 53 09 99 49

ego@aurore.asso.fr



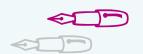




Les salles de consommation sont désormais un impératif de la réduction des risques



par Lia CAVALCANTI



arfois, dans l'exigeant travail que développent les équipes de réduction des risques, nous avons l'impression de revenir en arrière dans une sorte de retour à la case départ. C'est ce qui arrive actuellement, lors des sorties de rue, quand les équipes sont confrontées à un nombre important de seringues délaissées dans les espaces publics. Elles semblent toujours plus nombreuses. Telle est la situation constatée aujourd'hui dans les lieux publics (espaces verts, toilettes publiques...) dans les Xe, XVIIIe et XIXe arrondissements de Paris. Cette réalité commence à s'étendre vers la banlieue parisienne dans des proportions inquiétantes. Chaque équipe de réduction de risque affronte cette question avec des stratégies très semblables : essayer de collecter le maximum de seringues possibles,

tout en dialoguant avec les usagers des drogues pour les inciter à jeter les seringues en lieu sûr. Pour recommencer, inlassablement, le même travail dès le lendemain. Pour essayer d'objectiver ce phénomène, l'équipe de l'association Coordination Toxicomanies comptabilise depuis plusieurs années le nombre de seringues collectées dans les espaces publics dans ces trois arrondissements de Paris. Nous apprenons qu'en 2011, dans le secteur de la Gare du Nord, de la Goutte d'Or et de La Chapelle Sud, un total de 2620 seringues ont été collectées. En 2012, pour le même territoire, 2831 seringues et en 2013, le chiffre exact est de 2945 seringues. En 2014, uniquement pendant les six premiers mois, le nombre monte à 2390 seringues. Nous constatons que la progression est très nette. Toutefois, ces chiffres sont peu importants au regard du nombre de seringues distribuées. Ce qui met en évidence que la majorité d'usagers de drogues sont en capacité de respecter des règles de civilité et du vivre ensemble. Le problème se pose uniquement pour ceux qui sont dans l'errance

sociale car SDF. Comment donc convaincre ces populations de ne pas consommer dans les espaces publics? La majorité ne dispose d'aucun type de logement personnel et quant à ceux qui sont ponctuellement logés, ils ne peuvent pas consommer dans leur lieu d'hébergement. Les salles de consommation à moindre risque deviennent ainsi une urgence à la fois sanitaire et sociale, aussi bien pour les usagers que pour la population de certains quartiers où les espaces verts sont de plus en plus transformés en salle de consommation à ciel ouvert quand ce ne sont pas les WC publics qui deviennent des salles de consommation sauvages. La réalité impose le dépassement du débat idéologique par la construction de réponses efficaces et responsables. Alors, à quand l'ouverture des salles de consommation à moindre risque?



Retour sur un séminaire, son bilan. ses proiets

QUAND EGO CHERCHE EGO À REPOUSSER SES PROPRES MURS

PHAQUE ANNÉE. À LA FIN DU PRINTEMPS. EGO TIENT SON SÉMINAIRE. C'EST L'OCCASION POUR L'ENSEMBLE DES SALARIÉS ET LES REPRÉSEN-TANTS DU CVS DE FAIRE UN BILAN CRITIQUE DE LEUR ACTIVITÉ. DE RÉFLÉCHIR À COPRODUIRE DES PROJETS POUR L'AVENIR. L'OBECTIF ? ADAPTER TOUJOURS MIEUX LEUR ACTION À LA RÉALITÉ DES USAGERS DE DROGUES. LE PROGRAMME ÉTAIT DENSE MAIS LES PARTICIPANTS N'ÉTAIENT PAS PRIS AU DÉ-POURVU. LE THÈME RETENU POUR CES DEUX JOURS DE COGITATIONS ANNONÇAIT LA COULEUR : « ACCUEIL-LIR ET ALLER VERS LES NOUVEAUX PUBLICS : UNE QUESTION SOCIALE, SANITAIRE ET DÉMOCRATIQUE ». IL FUT DONC QUESTION D'EMBLÉE DES NOUVEAUX **PUBLICS, À SAVOIR : LES USAGERS ORIGINAIRES DES** PAYS DE L'EX-UNION SOVIÉTIQUE ET SINGULIÈREMENT LA POPULATION GÉORGIENNE QU'EGO A VU ARRIVER IL Y A QUELQUES ANNÉES.

Pour mieux répondre aux besoins de ces usagers il faut les comprendre, comprendre la langue bien sûr mais comprendre aussi leur histoire, celle de leur pays, de leur culture, de l'histoire de la drogue dans leur pays. Il est revenu à l'association Bociek, de transmettre « les connaissances indispensables pour travailler avec un public russophone ». Le riche exposé d'Olga, éducatrice à Bociek, mettait en évidence la complexité rencontrée avec ces émigrés qui ne sont pas partis « vers » mais seulement partis « de » et qui viennent souvent de régions marquées par une grande instabilité, voire par des conflits. La parole était ensuite donnée à Virginie qui assure la permanence juridique à Ego une des missions des CAARUD. Cette permanence est évidemment très fréquentée par des usagers confrontés à des problèmes avec la justice en lien avec leur consommation de drogues et/ou sans papiers et qui souhaitent obtenir des autorisations de séjour. Au cours de la discussion qui a suivi, la volonté

s'est manifestée d'assurer davantage de permanences et de travailler de façon plus soutenue avec les équipes du CAARUD afin d'avoir une meilleure vision de l'ensemble des problèmes rencontrés par un usager et mieux y répondre. Margaux et Céline, éducatrices ont, elles, donné à voir leur travail auprès des femmes. On le sait, c'est un public difficile à toucher. Pourtant cette année, l'atelier qui leur est consacré a connu une plus grande fréquentation. Ce moment de « coupure » avec le monde des hommes est un moment d'échanges plus personnels. On y parle santé, soins, contraception... Et c'est surtout un moment qui favorise l'estime de soi. C'est un espace bienveillant apprécié des femmes. Quant à Maurice et Mustapha, ils ont montré comment les sorties organisées pour et avec les usagers favorisent le lien social.

L'UTILITÉ D'UN TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE

Les usagers ont aussi besoin d'un rapport à la nature, de découvertes. Ils peuvent aller à la rencontre d'autres plaisirs que ceux de la drogue et mesurer qu'ils sont beaucoup d'autres choses que des usagers de drogues. Comme dit Maurice « les murs d'Ego, on peut les repousser ». Claire et Julien font part de leur expérience d'une prise en soin à la carte pour apporter une réponse toujours plus adaptée à chaque patient. Pour cela ils s'appuient sur plusieurs outils qu'ils ont testés avec succès. D'abord travailler de façon pluridisciplinaire : plus le patient voit de profes-









sionnels différents, mieux il se porte. Ensuite, faire toujours preuve d'une attitude bienveillante sans se priver de manier l'humour, la dérision, voire l'autodérision. Puis s'attacher à ce que chaque patient ait une personne référente parmi les professionnels du CSAPA. Elle sera pour lui un point de repère dans sa démarche de soins. Enfin la transmission des informations et le partage des

expériences au cours de réunions hebdomadaires entre tous les professionnels participent à cette pluridisciplinarité si précieuse. Abdel introduit la réflexion autour de la négociation et la médiation comme modes de fonctionnement du vivre ensemble, car vivre ensemble « c'est une construction » et le cœur du travail d'EGO c'est précisément de créer du lien. Comme en écho, Dorothée mettait en évidence l'acquis de la formation « Bienveillance et gestion de la violence ».

POSER UN CADRE OUI LÉGITIME L'ACTION

La violence, en effet, est ici souvent liée à la consommation de produits, à la situation de précarité dans laquelle se trouvent les usagers. Il faut donc faire en sorte d'éviter qu'elle n'explose. Pour Dorothée « cela suppose de porter un cadre qui légitime notre action, que l'on fasse équipe et que l'on sache faire preuve de souplesse et de négociation ». De ce point de vue, le Conseil de conciliation, créé à la demande du Conseil

de la vie sociale, constitue une instance de recadrage où l'usager qui a transgressé le règlement ou la Charte d'Ego est entendu par un ou deux professionnels et un représentant du CVS. Il sera associé à la décision de le sanctionner ou pas. Enfin, Ramon Neira qui, bien qu'étant parti à la retraite, retrouve EGO avec plaisir, amène les équipes d'éducateurs à réfléchir sur le travail de rue. Fort de son expérience et de son savoir en la matière, il rappelle qu'en Europe, la France a été la première à établir des stratégies de rue. En 1948, l'Education populaire et le souffle démocratique dont elle était porteuse au lendemain de la seconde guerre mondiale a été pionnière en ce domaine. Il admet que tout le monde ne peut pas faire ce travail et même ceux qui ont de l'appétence pour cela ne peuvent pas le faire trop longtemps.

LA NÉCESSITÉ DE COORDONNER LE TRAVAIL DE RUE

Ramon fait remarquer que dans le XVIIIème, la liste est impressionnante des associations qui assurent un travail de rue. Peut être convient-il de mieux coordonner ces activités, d'identifier clairement les objectifs de l'intervention et les territoires sur lesquels on opère. En tout cas il faut s'assurer que les moyens mis en œuvre sont cohérents avec les buts que l'on souhaite atteindre. Enfin, comme il est ici de coutume, Géraldo, président du Conseil de la vie sociale est intervenu au nom des usagers. Ces deux jours de cogitation collective ont, une nouvelle fois, donné matière à réflexion de manière à nourrir l'action de tous les salariés d'Ego investis auprès des usagers de drogues.

Mireille RIOU

RENCONTRES

INTERNATIONALES D'EGO

Dans le cadre du programme d'échanges internationaux initié par la MILDECA, Ego a reçu la visite d'une délégation de Grande Bretagne conduite par

DÉLÉGATION DE GRANDE-BRETAGNE

Norman Baker, ministre d'Etat chargé de la Prévention du crime et, à ce titre, des questions de drogues et d'une délégation de la Palestine dirigée par le Colonel Ibrahim Abu Ein, directeur du département des anti-narcotiques. Cette délégation était accompagnée de Ruth Gozlan pour la MILDECA.









NTRETENIR UNE CORRESPONDANCE RÉGULIÈRE AVEC DES USAGERS DE DROGUES EN DÉTENTION EST UN DES ASPECTS LES PLUS IMPORTANTS DU TRAVAIL D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉDUCATEURS. C'EST LA CONVICTION D'ABDEL. IL TRAVAILLE À STEP. IL NOUS DIT LES RAISONS DE CETTE CONVICTION NÉE DE SA PRATIQUE.

Les détenus nous adressent leurs courriers, et dès leur réception nous prenons le plus grand soin à y répondre le plus rapidement possible. Les rapports de confiance et la nature de la relation que nous entretenons avec les usagers font que nous sommes les premiers auxquels ils pensent quand ils se retrouvent en détention « J'ai eu un contrôle de papiers, il se trouve que j'avais une fiche de recherche, je suis à la maison d'arrêt de.... pour trois mois et je suis complètement démoralisé ».

Malheureusement, la « case prison » est un passage obligé pour beaucoup d'usagers précaires fréquentant notre institution. Il existe pour cela plusieurs facteurs qu'il peut sembler fastidieux d'énumérer (le marquage policier, la politique du chiffre, l'extrême précarité poussant à la délinquance ...) Le constat est malheureusement là : la politique de lutte contre la drogue engendre parfois plus de problèmes qu'elle n'en résout. Il faut aussi admettre que nous agissons dans un secteur où les intervenants sont multiples : police, justice, acteurs du médicosocial. Ces intervenants agissent selon des optiques



et des logiques différentes (prévention, soin, répression...) En tant que travailleurs sociaux nous devons composer avec d'autres éléments sur lesquels nous n'avons pas beaucoup de prise. Ceci explique l'importance de l'action que nous menons au niveau de la sensibilisation de l'opinion publique et des acteurs politiques sur la complexité du problème et, surtout, sur les limites de l'action répressive.

Mais ceci est un autre débat relevant de la dimension sociopolitique du problème et qu'il ne s'agit pas de traiter ici.





Pour nous, la détention est une donnée dont il faut constamment tenir compte, et avec laquelle nous avons appris à composer. Entretenir une correspondance avec nos usagers est une façon de préserver et de consolider les liens, par-delà les événements et les aléas qu'ils traversent.

Quiconque lit les lettres que nous recevons ne peut qu'être saisi par l'humanité et la sensibilité qui s'en dégagent : "Quelles que soient les circonstances, je pense tous les jours à vous, la joie intérieure réside au plus intime de l'âme, on peut aussi bien la posséder en prison que dans la chaleur bienveillante de la salle d'EGO et de STEP ». Et nombreux sont ceux qui tiennent à nous exprimer, avec une touchante sincérité, leur reconnaissance à l'égard de nos équipes et de notre travail.

Dans leurs courriers, les détenus décrivent l'univers carcéral, les angoisses de l'enfermement, la solitude et l'abattement : « En ce moment, je suis très, très triste et malheureux, j'essaye de tenir bon. Nous sommes à trois dans une cellule, ce qui n'est pas facile, si vous pouvez m'envoyer des timbres... » Certains nous parlent aussi de leurs projets, des regrets ou de l'injustice dont ils s'estiment, à tort ou à raison, victimes. Dans ces lettres, la syntaxe et l'orthographe sont parfois approximatives, mais cela n'enlève rien à la sincérité de l'émotion exprimée, de la demande d'aide ou de la lucidité sur la situation. Le faible niveau d'instruction est en-soi un indicateur du milieu d'où proviennent les personnes ayant affaire à l'institution carcérale. Mais ces difficultés ne constituent pas un obstacle à une compréhension mutuelle. En nous écrivant, nos correspondants savent que nous ne sommes pas là pour juger la qualité de leurs écrits, comme nous ne jugeons pas davantage leurs actes. Car nous sommes parfaitement conscients que si quelqu'un prend la plume et brave les difficultés pour nous écrire, c'est que cet acte est pour lui d'une importance vitale.

À la lecture du courrier on se rend aussi compte que les liens tissés avec notre institution sont beaucoup plus forts que nous le pensions, qu'ils suivent de près ce que nous faisons, comme ce détenu nous remerciant d'avoir donné le nom d'une sympathisante au jardin associatif que nous co-gérons avec des usagers de drogues et des habitants du quartier « Je viens d'avoir ton courrier, c'est super d'avoir donné le nom de mamie Noëlle à un jardin, vous pouvez être fiers; Merci pour elle ». Ou encore cet autre qui nous félicite d'avoir organisé une expo photos « Bien pour tous les événements à EGO et trop cool l'exposition de photos, trop cool pour les usagers ».

Dans ces lettres, il nous est aussi souvent demandé de prévenir la famille, d'embrasser la petite amie « Je devrais sortir d'ici un mois et demi, mon amie...est souvent à la rue... donnez-lui de mes nouvelles si vous le pouvez, je l'aime et je l'embrasse ... », voire aussi de jouer les médiateurs : ce

que nous faisons quand cela est conforme à notre déontologie professionnelle.

À travers cette correspondance, nous ne cherchons pas à nous substituer à la famille ou au cercle d'amis, mais nous sommes aussi conscients que les liens familiaux se



délitent et que les rapports amicaux ne résistent pas aux péripéties et aux aléas de l'usage de drogues dans les milieux précaires. Prendre le plus grand soin à répondre au courrier des détenus est une manière de signifier à nos interlocuteurs que nous sommes là et que nous ne les lâchons pas. Car l'expérience nous a appris que dans un processus de soin le chemin est tout sauf linéaire, et que rechutes et régressions sont souvent récurrentes. Raison de plus pour ne pas abandonner la partie à la moindre secousse.

Il est aussi paradoxal de constater que pour un certain nombre d'usagers vivant dans une précarité extrême, les séjours en prison sont parfois les rares moments où ils peuvent avoir un toit et manger « correctement ». Nous sommes souvent surpris de voir certains revenir en « forme » suite à une détention, une forme qui, malheureusement, ne dure pas longtemps et qui est elle-même révélatrice d'une détresse dont nous sommes tout le temps, hélas, les témoins directs. Outre sa dimension humaine, le courrier des détenus nous fournit des informations précieuses sur l'état d'esprit de l'usager et nous permet d'adapter nos stratégies d'accompagnement en fonction des avancements, des régressions ou des prises de conscience. Et quand il le faut, nous ne manquons pas de mobiliser nos conseillers juridiques afin d'essayer de régulariser une situation administrative, d'apporter une aide juridique, voire aussi de solliciter le concours d'autres acteurs et partenaires pour préparer la sortie et prévenir les récidives. « Je sortirai en août, j'ai encore le temps, mais j'aimerais avoir des adresses d'associations d'hébergement avant ma sortie. »

Vue sous cet angle, la correspondance est à la fois un outil éducatif, une source inestimable d'informations et, aussi, tout simplement, l'expression d'une relation humaine. Pour nous, elle constitue un capital confiance de la plus grande valeur qu'il faut à tout prix honorer et maintenir.

> Abdellah BERGHACHI, éducateur à STEP





chromique

STEP OUVRE SES PORTES

D'OR

l'occasion de la cinquième édition des "Portes d'Or ", les locaux de STEP étaient ouverts au public le week-end des 14 et 15 juin pour présenter des œuvres réalisées par cinq artistes usagers, proches ou amis d'EGO: Céline, Youssef, Daniel, Bertrand et Antek. De nombreux passants, riverains, partenaires associatifs et élus locaux ont pu découvrir le programme d'échange de seringues avec un regard nouveau et inattendu. Lors du vernissage, Michel, qui anime l'atelier d'arts plastiques chaque semaine au Centre d'accueil, a réalisé une fresque sur la vitrine tandis que les Bolchéviks anonymes donnaient un concert devant un auditoire ravi. Ce week-end là, chacun a pu s'apercevoir qu'un usager de drogues peut être aussi un



dessinateur de talent, un peintre, un grapheur, un musicien ou un slameur inspiré. Sortir l'usager de drogues de son image misérabiliste constitue en effet un aspect important du travail de réduction des risques. Celui-ci ne peut se réaliser pleinement qu'à travers une ouverture sur le quartier et ses habitants, en décloisonnant les pratiques et en déconstruisant les fantasmes et représentations véhiculés autour de la l'usage des drogues. Il faut également souligner que cette action culturelle a favorisé un regard bienveillant autant du côté des équipes éducatives que des usagers, atténuant l'asymétrie qui existe parfois entre éducateurs et usagers.

Mustapha BELHOCINE et Mathieu LOVERA

L'ÉTÉ A EGO: À LA MER COMME TOUT LE MONDE... Comme l'année précédente, c'est avec les usagers que le CAARUD d'EGO a organisé deux sorties à la mer: une au Tréport, qui avait laissé un si bon souvenir l'an dernier, et une autre à Berck-plage. Une autre sortie a permis à tous de découvrir le beau site médiéval du village de Moret-sur-Loing. Parallèlement à ces sorties, deux nouveaux ateliers ont vu le jour: un atelier slam comme un espace d'expression culturelle et un atelier foot pour favoriser une activité physique. Toutes ces activités favorisent le dialogue et le lien social et renforcent l'accompagnement socio-éducatif. Elles s'inscrivent dans la reconnaissance des usagers en tant que citoyens à part entière.





LA GOUTTE D'OR EN FÊTE DEPUIS 1985



EPUIS 1985, DATE DE LA PREMIÈRE ÉDITION SOUS L'APPELLATION GOUTTE D'OR EN FÊTE, LE QUARTIER S'ANIME À LA FIN JUIN. CE QUI ÉTAIT AU DÉPART UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR UNE ASSOCIATION DU QUARTIER (ADCLJC) POUR FÊTER LA FIN D'ANNÉE AVEC SES ADHÉRENTS EST DEVENU UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE POUR TOUT UN QUARTIER! PORTÉE PAR LES ASSOCIATIONS ET LES HABITANTS DE LA GOUTTE D'OR, COORDONNÉE DEPUIS 2007 PAR LA SALLE SAINT BRUNO, LA FÊTE SE DÉROULE CHAQUE ANNÉE AVEC LA PARTICIPATION ACTIVE DES ÉQUIPES D'EGO.

lus qu'une simple fête de quartier c'est aussi une occasion de fédérer, de rencontrer, de découvrir et d'échanger. Une fête qui a toujours eu pour objectifs de créer du lien social, de favoriser une dynamique de quartier et de valoriser la diversité culturelle de la Goutte d'Or. L'édition 2014 visait plus particulièrement à améliorer l'implication des permanents des associations en organisant des Rencontres inter-équipes mais aussi la communication en direction des équipes et des habitants ainsi que l'implication des jeunes et des habitants dans les projets thématiques. Plus de 250 personnes (bénévoles et salariés associatifs) ont participé à cet événement et ce sont dix associations qui co-organisent la fête et une trentaine qui l'animent. Dans un quartier d'une grande diversité culturelle tel que celui de la Goutte d'Or, cette fête est l'occasion de découvrir son voisin, de faire se rencontrer les différents habitants quels que soient leur culture et leur âge avec l'idée de permettre à une nouvelle génération de se préparer à prendre la relève. Ainsi les jeunes du quartier, notamment ceux qui sont actifs au sein des associations, sont invités à participer à différents moments de la mise en place du projet. La mixité entre les différents publics demeure un enjeu central. Comment faire se rencontrer les publics? Comment, au même endroit, réunir tous les âges et toutes les origines? Via des animations (parade, repas de quartier, bal, jeux) et des propositions musicales diverses, nous tentons de répondre à la multiplicité des attentes, ce qui est loin d'être un pari gagné.

ais les différents moments de cette fête veulent Mpermettre au plus grand nombre de profiter de ce moment chaleureux et convivial. La communication en direction du public reste une préoccupation, Cela demande un budget et un fort investissement pour les organisateurs. Même si l'événement est très présent sur les réseaux sociaux ou internet, c'est encore le bouche-à-oreille fait par les associations en direction des habitants qui annonce le mieux la fête dont nous célébrerons les 30 ans en 2015. Les modalités restent encore à définir avec les différentes associations du quartier engagées dans le projet mais il s'agit bien de continuer les objectifs des années précédentes. La fête est en constante évolution afin de permettre à de plus en plus d'acteurs de s'investir dans le projet. Nous souhaitons davantage inclure les habitants en proposant, par exemple, des ateliers de décoration animés par des volontaires.

MAUD GILLET
Coordinatrice Animation locale
Association Salle Saint Bruno

vies.de.quartier





SI LA CONSOMMATION DE CANNABIS EST UN PHÉNOMÈNE LARGEMENT RÉPANDU DANS LA **PLUPART DES ÉTATS MEMBRES** DE L'UNION. EN REVANCHE. LA LÉGISLATION CONCERNANT LA PRODUCTION, LA CONSOM-**MATION ET LA DISTRIBUTION** CHANGE D'UN PAYS À L'AUTRE Y COMPRIS À L'INTÉRIEUR DE L'ESPACE SCHENGEN OÙ LES RES-SORTISSANTS EUROPÉENS CIR-**CULENT LIBREMENT. CETTE SITUA-**TION UBUESQUE NE PEUT PLUS **DURER. L'HARMONISATION DE LA** LÉGISLATION EST DEVENUE UNE IMPÉRIEUSE NÉCESSITÉ À LA FOIS SANITAIRE ET DÉMOCRATIQUE.

Depuis trois ans, nous assistons à une véritable ébullition dans le champ des drogues. Sous la pression des citoyens, des hommes et femmes politiques, d'experts en santé publique, de scientifiques, d'avocats, d'ONG, d'associations et, dans certains cas, de la police, le temps s'accélère et les réalités bougent.

Tout commence avec la tonitruante déclaration, en 2011, des personnalités de renommée internationale (Kofi Annan, ancien secrétaire général de Nations Unies, les ex-présidents du Brésil et du Mexique, Fernando Henrique Cardoso et César Gaviria, des écrivains célèbres comme Carlos Fuentes et Mario Vargas Llosa, des experts en santé publique comme Michel Kazatchkine, ancien directeur exécutif du Fonds mondial de lutte contre le SIDA et le paludisme etc...). Dans le « Rapport de la Commission Globale pour la Politique des Drogues », ces personnalités affirment de manière catégorique que la politique de « la guerre à la drogue » est un échec et une impasse. Elles demandent une autre politique alternative à la prohibition. Depuis, d'autres voix se sont élevées et des nouvelles pistes se sont ouvertes, autant du coté des pouvoirs publics que de la société civile à l'échelle européenne et internationale. Des propositions concordantes font leur apparition et se développent, comme celles de la politique nationale de l'Uruguay et de certains Etats de l'Amérique du Nord, mettant en place la légalisation de la production, de la distribution et de la consommation du cannabis.

UNE CARTE EUROPÉENNE HÉTÉROGÈNE

Ces points de vue sont aujourd'hui soutenus par une partie de l'opinion publique européenne à travers l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) « Weed like to talk » (voir encadré) qui œuvre pour la mise en place d'une politique européenne commune en matière de régulation et de contrôle de la production, de la vente et de la consommation du cannabis. En effet, la carte de l'Union Européenne est très hétérogène en la matière alors que la consommation du cannabis est un phénomène très répandu dans toute l'Europe. Chaque état membre, cependant, a développé son propre arsenal juridique entrainant des inégalités et des discriminations entre les citoyens européens.

L'Initiative Citoyenne Européenne demande donc l'ouverture de ce débat avec pour objectif l'harmonisation de la législation de tous les états membres, alors même qu'une controverse scientifique sur la dangerosité potentielle du cannabis fait rage parmi les spécialistes de la santé. Ce qui met en évidence que cette discussion exige la mise en place d'un réel débat démocratique.

En conséquence, une pétition fait irruption sur internet pour demander au Parlement Européen d'enclencher ce processus. Comme expression de la prégnance de ce débat dans nos sociétés, au mois d'avril 2014, le journal « Libération » fait sa une (une première !) sur la présentation de la « Global Drug Survey ». Cette enquête mondiale sur la consommation des drogues,



a cette année intégré la France pour la première fois dans ses analyses, à travers les témoignages de 2051 consommateurs qui ont répondu à des questionnaires. Ses résultats sont surprenants et révélateurs. Dans tous les pays où l'enquête a eu lieu, des consommateurs parlent de leur plaisir d'user des drogues et revendiquent, en quelque sorte, le droit de le faire. La Global Drug Survey (GDS) est la plus grande enquête internationale sur l'usage des drogues, dirigée par Dr Adam Winstock, psychiatre addictologue. (Voir pages suivantes)

CINO PRIX NOBELS D'ECONOMIE

Son projet est de « donner la parole à ceux qui connaissent le mieux les drogues : les consommateurs ». La GDS 2014 a été conduite à travers 18 pays. Voici une nouvelle voie qui se dessine, à travers cet immense travail dont le but premier est de sauver des vies en préconisant une « consommation moins nocive des drogues » par une coopération active avec les consommateurs. Enfin, une dépêche de l'AFP du 6 mai

2014 nous informe que cinq prix Nobel d'économie, un ancien ministre des Etats-Unis, deux ministres sud-américains et une douzaine d'autres dignitaires estiment que la « guerre contre la drogue a échoué » et appellent à une approche autre que « punitive », dans un rapport publié à cette date à Londres. Selon ce rapport, « la poursuite d'une stratégie militarisée de guerre contre la drogue a eu des effets négatifs massifs et des dommages collatéraux ». Le rapport en détaille les conséquences : « incarcérations massives aux Etats-Unis, politiques extrêmement répressives en Asie, vaste corruption et déstabilisation politique en Afghanistan et en Afrique de l'Ouest, immense violence en Amérique latine, épidémie de VIH en Russie, pénurie mondiale aigüe de médicaments contre la douleur et propagation d'abus systématiques des droits de l'Homme à travers le monde ». Cet texte important conclut en affirmant que « Les Nations unies doivent maintenant prendre les devants en promouvant

une nouvelle stratégie de coopération

internationale »
qui « doit être basée sur les principes
de santé publique,

la réduction des effets des marchés illicites, un accès élargi aux médicaments essentiels, la réduction de consommations problématiques, un suivi rigoureux des nouvelles lois testées et un engagement indéfectible vis-à-vis des principes des droits de l'Homme. » Nous sommes arrivés au moment tant attendu où le progrès de la science a construit des victoires indéniables dans la lutte contre les maladies infectieuses associées à la consommation des drogues : le VIH et le VHC (voir le n°81 d'Alter-Ego)

À l'heure de ces constats prometteurs, une question à la fois éthique et politique s'impose : quand nous attaquerons-nous aux risques induits par le système prohibitionniste, lui-même ravageur et mortifère pour les consommateurs les plus fragiles et générateur des violences urbaines et de corruptions incontrôlables ?

Lia CAVALCANTI

MANIFESTE POUR UN DÉBAT

lors que le cannabis est devenu une problématique globale ces dernières décennies, l'Union européenne réussit encore à l'éviter. Ça ne peut plus durer. Comme l'a souligné l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), le manque d'harmonisation des législations des Etats membres a mené « à l'hétérogénéité de la 'cartographie juridique' des infractions liées au cannabis : des Etats ou régions tolèrent certaines formes de possession et de consommation, d'autres prévoient des sanctions administratives ou des amendes, d'autres encore appliquent des sanctions pénales. »

Les politiques liberticides de certains Etats membres font de citoyens tranquilles des délinquants voire des criminels, alors que dans d'autres Etats, les citoyens jouissent du droit de posséder et de consommer du cannabis sans être inquiétés.

La question de la cohérence et de la discrimination vaut la peine d'être posée.

L'ICE " Weed like to talk " œuvre pour que l'Union européenne mette fin à cette situation en adoptant une politique commune de réglementation et de contrôle de la production, de la vente et de la consommation de cannabis.

Comme pour l'alcool ou le tabac, la consommation de cannabis dépend de la liberté d'opinion de chacun et du droit à disposer de son corps. Il a été démontré à maintes reprises que les risques sanitaires du cannabis sont bien moindres face à ceux des drogues légales utilisées à des fins récréatives (alcool, tabac) ou médicales (antidouleurs, médicaments psychotropes). Pourtant, le cannabis reste considéré comme un narcotique par l'ONU et constitue par conséquent « une infraction pu-



nissable ». Cette classification est cependant de plus en plus contestée. Le trafic de drogues n'est pas la cause, mais le résultat des politiques répressives de certains Etats membres. Les problèmes de trafic ne sont que les conséquences logiques de la prohibition, et non du caractère intrinsèquement « diabolique » du cannabis. Les raisons invoquées pour protéger la santé publique sont contredites en théorie comme en pratique. La prohibition a accru la consommation de cannabis et a causé d'énormes dommages en termes de sécurité et de santé publique.

Aujourd'hui, la réglementation du cannabis est incohérente et indigne des valeurs de l'Union européenne, peu importe les arguments des gouvernements et les masques derrière lesquels ils se cachent. Le cannabis en lui-même n'est pas un problème, mais le renoncement à un débat public et à une politique européenne l'est.

http://weedliketotalk.wix.com/wltt#!manifeste/c1smo



En Angleterre UN GUIDE DE BONNES CONDUITES POUR UN USAGE PLUS SÜR DES DROGUES

exper.tiz



ADAM R.WINSTOCK
PSYCHIATRE ET ADDICTOLOGUE
SOUTH LONDON AND MAUDSLEY NHS TRUST
FONDATEUR DU GLOBAL DRUG SURVEY

N MATIÈRE DE RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS À L'USAGE DE PRODUITS STUPÉFIANTS OU STIMU-LANTS, DES ANGLAIS, CONDUITS PAR LE FONDA-TEUR-DIRECTEUR DU GLOBAL DRUG SURVEY PROPOSENT UNE DÉMARCHE INNOVANTE POUR NE PAS DIRE RÉVO-LUTIONNAIRE. CETTE MÉTHODE PROPOSE DE BASER LES POLITIQUES DE PRÉVENTION SUR L'EXPÉRIENCE DES USA-GERS, TRÈS NOMBREUX, QUI CONSOMMENT SANS DEVENIR DÉPENDANTS. L'IMPORTANT CE N'EST PAS DE S'INTÉRESSER À LA SUBSTANCE MAIS À L'EXPERTISE DE L'USAGER.

n avril dernier, la presse a rapporté les résultats d'une étude assez renversante: la Global Drug Survey. Produite par un organisme de recherche indépendant anglais, d'ampleur internationale, elle résulte d'un processus impulsé il y a quelques années par un psychiatre et addictologue londonien, Adam Winstock, sur la base de trois grands constats. D'une part les études officielles portent toutes sur les mêmes types de consommateurs, « cette minorité d'usagers qui ont développé une dépendance ». Or « baser une politique de prévention uniquement sur cette minorité, c'est comme vivre à Londres toute l'année en habits d'été », prévient Winstock. Il faut aussi s'adresser aux autres, ceux sans doute extraordinairement nombreux qui prennent des drogues sans en devenir dépendants et portent des manteaux l'hiver, même s'ils peuvent rencontrer des problèmes. Deuxièmement, les campagnes de prévention se rendent globalement inaudibles, quand elles posent en frontispice de leurs interventions que drogues sont synonimes de malheur et de danger, et oublient que le moteur de la consommation de drogues peut être le plaisir. « Si on veut engager la conversation avec des gens sur leur usage de drogues et comment en réduire les risques, il faut commencer par accepter l'aspect positif de leur pratique », insiste Winstock. « Les gens réduiraient encore plus les risques si les messages officiels ne les jugeaient pas et ne leur enjoignaient pas d'arrêter de consommer. » Enfin, troisième constat, les consommateurs se dotent de toutes sortes de « trucs » ou de règles, pour gérer leurs rapports aux drogues. Autant leur demander quelles « strategies » ils utilisent et comment ils en évaluent la performance, en d'autres termes partir des compétences qu'ils ont forgées à mesure de leur pratique pour bâtir les messages de prévention.

Le parti ayant donc été pris de « donner la parole à ceux qui connaissent le mieux les drogues : les consommateurs », des appels ont été lancés dans la presse de dix-huit pays (parmi lesquels *Libération*, *20 minutes* et le *Huffington Post*) et l'an dernier, près de 80 000 personnes ont contribué à l'enquête en remplissant un long questionnaire. Elles ont mis à disposition de l'étude 3 millions de minutes de leur temps, à savoir 50 000 heures, 2000 jours, ou 6 années entières, détaille le site de l'étude pour les en remercier.

Le module de prévention qui en ressort échappe à tous les modèles que nous connaissons. La Global Drug Survey voulait récolter « des faits, pas des opinions ». Elle a rapporté des données, un matériau utile à la réflexion, qui puisse être réapproprié par chacun en fonction de ses désirs et ses contraintes. Elle souhaitait respecter la logique et les objectifs premiers des usagers, à savoir retirer de bonnes expériences des drogues, pas des mauvaises. Elle a donc présenté ses résultats en conséquence. Le 13 avril 2014 était lancé sur le net un « High Way Code », expression qui joue à la fois sur le mot high, défoncé, et sur le parallèle avec le code de la route, assorti d'un soustitre sans ambiguïté : « The guide to safer, more enjoyable drug use », « Un guide pour un usage plus sûr et plus agréable des drogues ».



Une série d'entrées par produits y est proposée. En introduction de chacune d'elle, est rappelée la méthode adoptée : dans un premier temps il a été demandé à divers consommateurs et experts quels préceptes leur semblaient utiles pour réduire les risques liés à cette substance (par exemple « Manger avant de boire de l'alcool », « Eviter de garder la fumée de cannabis longtemps dans ses poumons », « Prendre des avis avant d'essayer une nouvelle drogue »...). À l'issue de cette consultation une dizaine de règles ou conseils, en moyenne, ont été extraits pour chaque produit. Enfin le questionnaire, soumis aux enquêtés, leur demandait pour chacune de ces règles de préciser s'ils la respectait, d'en d'évaluer son efficacité (en lui attribuant une note de 1 à 10), et d'indiquer, à la fin, si y obéir soit affectait le plaisir retiré de la consommation soit l'augmentait au bien contraire, ne le modifiait pas du tout ou peu.

Pour chaque règle, les résultats obtenus ont été ensuite symbolisés sous la forme d'un tableau de bord, suivi d'un très court texte explicatif. Ainsi le consommateur peut surfer d'un résultat ou d'une suggestion de mesure de prévention à l'autre : 66 % des utilisateurs de stimulants qui

ont répondu à l'enquête disent par exemple prendre garde à s'hydrater suffisamment quand ils consomment de la cocaïne, de la méphédrone ou des amphétamines. Ils jugent si importante cette précaution qu'ils la notent à 8,4 sur 10, et 49 % trouvent que l'expérience en est améliorée, contre un petit 5 % qui n'aime pas ça. 88 % des usagers de LSD disent prendre garde à ce que vivent leurs amis quand ils sont sous trip ; ils jugent la règle essentielle (8,6 sur 10) et 46 % disant que l'expérience en est plus profitable. Ainsi les règles ou conseils s'égrènent-ils. Environ quatre-vingts items sont déclinés de la sorte.

SUR LA VOIE DE POLITIQUES EFFICACES EN MATIÈRE DE DROGUES

"Nous sommes mus par un sentiment d'urgence. L'inefficacité du système actuel est largement établie, et le changement est non seulement nécessaire,

mais aussi réalisable. La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2016 sur les drogues nous apparaît comme une chance historique de discuter des lacunes du régime de contrôle des drogues, de déterminer des solutions de remplacement applicables et de lier le débat à ceux en cours sur les droits de l'homme et le programme de développement pour l'après-2015." Voilà en quels termes, Fernando Henrique Cardoso, ancien président du Brésil et désormais président de la Commission globale des politiques de drogues, a présenté le nouveau rapport de cette Commission, rédigé sous le titre "Prendre le contrôle : sur la voie de politiques efficaces en matière de drogues." Dans la lignée de celui de 2011, le rapport fait plusieurs recommandations qui toutes visent à une réorientation fondamentale des priorités et des ressources avec l'objectif d'abandonner les mesures punitives inefficaces au profit d'interventions sanitaires et sociales éprouvées.

L'UNE DES PREMIÈRES
CHOSES À FAIRE SERAIT
DE RÉINTRODUIRE DES
USAGERS DANS LES
COMMISSIONS OFFICIELLES, LES PROCESSUS
DE DÉCISION, LE SYSTÈME DE RÉDUCTION
DES RISQUES, POUR
QU'ILS APPORTENT
LEUR COMPÉTENCE.
IIS SONT MIEUX PLACÉS
POUR DIRE CE DONT ILS
ONT BESOIN.

Quoi de renversant ici ? Juste le petit pas de côté opéré pour

inventer une prévention plus propriée : pour produire le savoir non plus de l'extérieur, sur la base du comptage des dégâts, et avec l'inévitable pointe moralisatrice qui en ressort (« Ohlala les gars et les filles, finissez-en avec toutes ces pratiques irresponsables »), mais de l'intérieur, sur la base de l'expérience des drogues, et dans l'optique d'en garantir la qualité. Winstock et son équipe poussent un cran plus loin un vieux principe bien connu des milieux de la réduction des risques, que tout le monde s'appliquait ces temps-ci à oublier du mieux possible : les consommateurs étant les mieux placés pour influer sur leurs propres pratiques mieux vaut partir de leurs savoirs, de leurs désirs et de leurs pratiques, que prétendre leur en dicter de l'extérieur. Et ils le font avec libéralité : ils mettent en œuvre les grands moyens, engagent un maximum de gens dans la démarche, et mettent à disposition de tous ce qui devient du coup un vaste savoir collectif. L'étrange affaire, c'est que la presse (au moins en France) a à peine rendu compte du « High Way Code ». L'étude délivrant

en parallèle des données nationales, les articles s'employaient presque tous à relever des Top 10 de consommation locaux ou à jouer les comparaisons internationales. On s'ennuyait un peu. Sans doute l'autocensure a-t-elle joué un rôle ici, et parfois consciemment : un mois et demi avant à peine, début mars 2014 souvenez-vous, le gouvernement saisissait le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) après la diffusion d'un épisode de " Plus belle la vie " montrant un personnage apprenant à un autre à rouler un joint. La présidente de la MILDT avait même publié un communiqué rappelant que la « présentation sous un jour favorable de l'usage d'un produit stupéfiant est pénalement répréhensible ». Le CSA a décidé finalement de ne pas sanctionner la série, mais la marge est étroite en France, et on s'emploie à nous le dire et redire...

À la sortie de la Global Drug Survey, Libération a pourtant tenu à rencontrer deux représentants d'associations françaises de consommateurs de drogues. Ces derniers disaient des choses assez simples, qui devraient être répétées partout. Pour Laurent Appel, d'Asud, « C'est une évidence : il faut s'appuyer sur l'expertise de l'usager. On doit s'intéresser à lui plus qu'à la substance ». Tandis que pour Pierre Chappard, qui anime avec d'autres le site psychoactif.org, « l'une des premières choses à faire serait de réintroduire des usagers dans les commissions officielles, les processus de décision, le système de réduction des risques, pour qu'ils apportent leur compétence : ils sont les mieux placés pour dire ce dont ils ont besoin. Mais on en est loin. Comme si, pour faire l'égalité hommes-femmes, on ne demandait pas leur avis aux femmes. »

Aude LALANDE





SALLE DE COMMATION : LA FRANCE SE PRESSE TRÈS TRÈS LENTEMENT...

epuis qu'en octobre dernier le Conseil d'Etat a émis un avis négatif sur le projet d'ouverture de salles de consommation de drogues à moindre risque, le projet est toujours en attente. La prochaine loi de Santé publique devrait, selon les déclarations de la ministre de la Santé, Marisol Touraine, « définir le cadre juridique de l'expérimentation de salle de consommation à moindre risque ». Attendre donc mais sans aucune certitude. Pourtant sur le terrain tout est prêt. À Paris, le site avait été trouvé sur un terrain appartenant à la SNCF derrière la Gare du Nord et mis à la disposition de la ville de Paris, partie prenante de ce projet. L'équipe en charge de gérer la structure avait aussi été retenue : l'association Gaïa Paris, qui anime déjà un CAARUD et assure une présence à bord d'un camion mobile qui va au-devant des usagers de droques ne fréquentant pas les structures de soins. Elisabeth Avril, directrice de Gaïa, que nous avions rencontrée il y a quelques mois pour Alter Ego, nous avait fait part de

sa profonde déception. Les autorités sanitaires régionales et nationales avaient laissé faire les entretiens d'embauche du personnel nécessaire au fonctionnement de la salle et tout à coup il a fallu tout arrêter. « La seule partie du projet qui a vu le jour, c'est la partie répression » souligne t-elle. Du coup, les usagers prennent plus de risques, en injectant très vite, dans de mauvaises conditions et en abandonnant n'importe où leur matériel d'injection.

TOUT EST PRÊT SUR LE TERRAIN

Aujourd'hui Elisabeth Avril souhaite, à la lumière de cette expérience, « un programme clair et transparent pour tout le monde », pour les équipes, pour les usagers, pour les élus et pour les riverains.

De ce point de vue, elle peut s'appuyer sur la mairie du Xème arrondissement de Paris dont le Maire, Rémi Feraud, a toujours apporté son appui à la mise en œuvre de cette salle de consommation sur son territoire. « Nous sommes toujours volontaires pour cette expérimentation » déclarait le maire d'arrondissement à l'AFP. le 19 juin dernier. « Le besoin est toujours réel, le nombre d'usagers autour de la gare est toujours aussi important voire plus » ajoutait-il. Quant aux habitants, le maire du Xème estime que la majorité des électeurs qui l'ont réélu. « malgré une campagne de la droite centrée sur l'opposition à une salle de shoot », ne sont pas, globalement hostiles à ce dispositif II confiait le même jour au Journal du Dimanche: « Il y aura toujours une partie des habitants qui seront inquiets ou qui seront contre. Ce n'est pas une raison pour bloquer une avancée qui est nécessaire. Et puis, nous sommes volontaires pour une expérimentation. Si celle-ci n'était pas concluante, je ne la poursuivrais pas. Je l'ai toujours dit ».

Pour l'heure, on attend que le projet de loi soit soumis aux parlementaires...alors même que l'urgence de santé publique n'a jamais été aussi impérieuse.

Mireille RIOU



CALIFORNIE

Voilà une vingtaine d'années que la Californie a légalisé l'usage thérapeutique du cannabis. En réalité les " ordonnances " s'achètent sur la voie publique pour une poignée de dollars. Ainsi à Los Angeles, est-il banal de voir le long des plages de Venice des boutiques de « Green Doctors » où, sur le pas de la porte, des jeunes femmes et jeunes hommes en tenue verte, invitent ceux qui le désirent à se rendre à l'intérieur pour bénéficier d'une consultation d'un médecin qui peut prescrire du cannabis. Le tarif de la consultation est de 30 dollars ici, de 40 un peu plus loin... À qui s'adressent-ils? Officiellement à ceux qui souffrent de migraines, d'insomnie, de désordres alimentaires, d'anxiété, de dépression, de douleurs chroniques, de glaucome, de nausées, du sida, du cancer ou de tout autre problème mais plus concrètement à quiconque dispose de 30 ou 40 dollars. Pendant ce temps là, la France a condamné au mois de juin Bertrand Rambaud à trois mois de prison avec sursis pour avoir consommé du cannabis pour soulager ses douleurs liées aux traitements VHC et VIH. Bertrand Rambaud, préside l'Union francophone pour l'usage des cannabinoïdes en médecine. Son Union a organisé deux colloques ces dernières années associant médecins, patients et experts étrangers. Selon son avocat Maître Breham, « seuls trois tribunaux en France ont accordé la relaxe à des malades jugés pour des faits similaires ». Aux Etats-Unis, la Floride vient à son tour de légaliser le cannabis médical. C'est le 22ème Etat américain à le faire.

URUGUAY

Depuis la loi n°19172 de décembre 2013, votée par le Parlement sur proposition du président José Mujica, l'Uruguay a décidé de réguler la production du cannabis pour réduire les conséguences du narcotrafic. Il autorise bien sûr le cannabis à visée thérapeutique mais aussi la plantation, la culture et la récolte de cannabis psychoactif. Un cadre très précis définit la mise en oeuvre de cette légalisation du cannabis. Ainsi les pharmarcies qui dispensent du cannabis thérapeutique doivent être enregistrées auprès de l'Institut de régulation et de contrôle du cannabis. L'usager qui veut s'en voir délivrer (pas plus de 10gr par semaine)



également. Sont aussi autorisées l'autoculture avec un maximum de six plants par foyer, la culture partagée (99 plants maximum) dans des clubs regroupant entre 15 et 45 membres. Tous ceux qui produisent doivent obtenir une autorisation. En cas d'infraction ou de culture illégale c'est 20 mois de prison ferme. Evidemment la publicité est interdite tout comme il est interdit de consommer dans des lieux fermés. Si l'Uruguay entend réguler la production et la vente, elle veut avoir un contrôle sur la qualité de la marijuana et briser le marché des narcotraficants. Un Comité scientifique est chargé d'évaluer cette politique.

En décembre 2013, le CHU Haukeland à Bergen en Norvège (deuxième plus grande ville avec 270 000 habitants) a déposé une demande auprès du ministère de la Santé, afin d'obtenir l'autorisation de pouvoir distribuer de l'héroïne gratuitement aux usagers les plus lourds. Seuls étaient concernés les usagers n'ayant pas réussi à s'adapter au traitement de substitution aux opiacés (TSO).

En Norvège, l'héroïne injectée constitue une importante partie de consommation de drogues illicites. Le nombre de décès par overdose est également élevé par rapport à d'autres pays européens : 246 décès en 2012 dont 78% dus aux opiacés. On estime qu'il y a entre 8 000 et 10 000 injecteurs d'héroïne sur une population de 5 millions d'habitants (1).

La demande a été refusée d'office mais a déclenché un vif débat dans la presse sur la politique de réduction des risques, les échecs de la politique actuelle en matière de drogues et la réussite d'une nouvelle politique appliquée dans plusieurs pays européens dont la Suisse qui reste un exemple. Les avis sont partagés mais penchent encore majoritairement, du côté de l'interdiction et des vieilles méthodes. Il reste du chemin à parcourir en Norvège pour aller vers une autre politique. Néanmoins cette demande, venant d'un hôpital universitaire de Bergen, montre une évolution des connaissances sur les drogues et sur ceux qui en sont dépendants. Les mentalités changent peu à peu. Mais elles changent.

Mireille RIOU Cathrine TONNESSEN

(1) Estimation du SIRUS « Norwegian institut for Alcohol and drug research »



LES PINCEAUX D'OR DE STEP

